http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1551



## Public ou privé, on a tous et toutes une bonne raison de faire grève dès le 10 octobre !



- INTERPROFESSIONNEL

Date de mise en ligne : mardi 10 octobre 2017

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

SUD Education a fait un tableau comparatif des attaques contenues dans les ordonnances-Loi Travail XXL.. Qu'y observe-t-on?

Qu'on a toutes et tous de bonnes raisons de se mettre en grève dès le 10 ! Public-privé,même combat !

Voir le tableau comparatif en PJ au verso ; au recto une analyse plus fine :



Notre outil, la grève !

**SUD Education se positionne clairement du côté des grévistes**. Nous ne sommes pas légitimes de nous mettre en grève uniquement une fois par an pour défendre nos habituelles revendications Fonction Publique, comme un RDV routinier, une éternelle manif ou rassemblement..

**Nos conditions de travail se dégradent continuellement** : effectifs dans les classes, pressions hiérarchiques avec les nouvelles modalités d'évaluation, suppression des contrats aidés type EVS dans les écoles, baisse de salaires avec le gel du point d'indice, la hausse de la CSG (qui nous fera perdre du salaire net dès janvier 2018) ...

Donc nous avons toutes les raisons de nous mettre en grève et ce tout au long de l'année. Une mobilisation se construit sur le long cours, il est donc temps de franchir le pas. Le 12 septembre, première journée de la rentrée, des collègues nous ont dit s'être mis-e-s en grève pour la première fois de leur vie. Quelque chose se passe sous le mandat Macron...

Notre idée est une grève durable, reconductible, soutenue notamment par des caisses de grève....

Ca se fait régulièrement à la Poste dans le 92 : plus de 140 jours de grève en 2014 à l'appel de SUD Poste 92...et ça a gagné !

La grève a toujours été l'outil principal de lutte des travailleuses et travailleurs :

En mai-juin 1936 : c'est le mois de grève et d'occupation d'usines qui a paralysé le pays qui a conduit le gouvernement du Front Populaire à mettre en place des avancées sociales importantes :

- congés payés
- droit syndical avec les délégués du personnel, le CHSCT
- semaine de 40h
- hausses de salaires considérables
- nationalisations

Nous jouissons encore aujourd'hui de certaines de ces avancées ; quant aux délégués du personnel et le CHSCT, Macron les supprime dans les ordonnances ratifiées le 22 septembre !

Public ou privé, on a tous et toutes une bonne raison de faire grève dès le 10 octobre ! Quand on lutte, on gagne des droits ou on réussit à en conserver ; quand on ne lutte pas, on perd... A vous de choisir!